



Maison suite à une séparation

Par **Marie83**, le **16/11/2012** à **13:51**

Il y'a 11 ans nous avons Acheté une maison avec mon ex ami . Cette maison à été acheté à son nom. J ai payé les frais de notaires et des fenêtres double vitrage,j ai participé aux frais du ménage mais c est lui qui payait le loyer. Il y aura un an le 31 décembre qu il m a mise dehors avec violence, ayant trouvé une nouvelle compagne. Ns n'étions en union libre. Doit il m indemniser ou n ai je aucun recours ? Il ne veut rien entendre ! Merci de bien vouloir me répondre . Marie

Par **amajuris**, le **16/11/2012** à **18:19**

bjr,

vous parlez d'achat de maison puis ensuite vous écrivez que c'est lui qui payait le le loyer. donc achat ou location ?

si l'acte de vente est à son nom, le bien lui appartient.

s'il refuse tout arrangement, vous devrez aller devant un tribunal en demandant le remboursement de vos frais moins une indemnité d'occupation mais il faudra que vous ameniez des preuves de vos paiements.

cdt

Par **Marie83**, le **17/11/2012** à **07:44**

Je parlais des remboursements de crédit pour l achat de cette maison excusez moi ? Merci de m'avoir répondu aussi rapidement. Je crois qu il me sera difficile de récupérer quoique ce

soit. Bien qu'au départ nous nous étions mis d'accord sur le fait qu'en cas de séparation nous aurions vendu cette maison et partagé la plus-value de la vente. J'ai été très naïve je sais. Encore merci Marie

Par **pinprenelle**, le 26/11/2012 à 17:27

j'ai quitté mon mari: il y a 4 ans. il ne désire pas me parler. Je ne touche aucune pension. Il a gardé la maison qui est payée. puis je lui demander un loyer?

Par **amajuris**, le 26/11/2012 à 18:01

bjr,
demandez le divorce pour altération définitive du lien conjugal et vous liquiderez la communauté à ce moment-là. c'est "presque" automatique.
pour l'instant vous êtes toujours mariés donc pas de pension ni de loyer.
cdt

Par **pinprenelle**, le 26/11/2012 à 21:36

merci à vous pour avoir répondu si vite

Par **chris3468**, le 28/11/2012 à 11:09

bjr,
je suis séparé de mon amie avec qui j'ai acheté une maison (c'est moi qui avais l'apport), aujourd'hui elle bloque les ventes potentielles car elle vit dans la maison avec son nouveau compagnon (avocat).
Je continue de rembourser la moitié du crédit et des charges depuis 10 mois ce qui m'empêche de me reloger correctement.
quels sont mes recours?

MERCI

Par **chris3468**, le 29/11/2012 à 17:28

bjr,
je suis séparé de mon amie avec qui j'ai acheté une maison (c'est moi qui avais l'apport), aujourd'hui elle bloque les ventes potentielles car elle vit dans la maison.
Je continue de rembourser la moitié du crédit et des charges depuis notre séparation.

Quels sont mes recours?

MERCI

Par **Marie83**, le **29/11/2012** à **22:42**

Décidément plus on est bon Plus on est . C est quand même incroyable de faire confiance à de tels personnages. Courage si la justice des hommes est défailante il y a toujours une justice divine